

Résumé des coprésidents de la huitième assemblée générale de la CARD

La huitième réunion des parties prenantes de la CARD s'est tenue en ligne du 6 au 7 octobre 2021. La réunion a réuni les points focaux de la SNDR ainsi que les représentants de 32 pays membres de la CARD, les membres du comité de pilotage de la CARD et les partenaires de la coopération Sud-Sud. Grâce à un mode hybride, les représentants et points focaux SNDR des pays membres ont participé ensemble à partir d'un emplacement commun dans leurs pays respectifs.

Alors que l'objectif principal de la réunion était de partager des informations sur l'état d'avancement des activités de la CARD, en particulier la préparation et la mise en œuvre des stratégies nationales et régionales de développement du riz dans les pays membres, des discussions intensives sur la conception d'un cadre global de suivi et d'évaluation et sur la manière dont l'industrialisation pourrait aider à faire progresser le secteur du riz dans le contexte africain ont également été retenues comme point à l'ordre du jour.

Les sessions étaient présidées par deux membres du Comité Directeur de la CARD (CEDEAO et BID) et un point focal national (Tanzanie). La réunion a reconnu que l'objectif de doubler la production de riz au cours de la deuxième phase de l'initiative CARD est très pertinent pour répondre à la demande croissante de consommation et réduire la dépendance à l'égard des importations de riz en Afrique subsaharienne.

La réunion a noté que le doublement de la production du riz en ASS, de 14 millions de tonnes à 28 millions de tonnes, durant la première phase de la CARD (2008-2018), a été possible qu'à travers une augmentation de 70% de la superficie cultivée en riz et une augmentation de 17% des niveaux de rendement. Étant donné que la poursuite d'une augmentation continue de la superficie cultivée en riz ne peut être envisagée au cours de la deuxième phase (2020-2030) ; la réunion a proposé que la CARD mette davantage l'accent sur l'amélioration de la productivité. Ainsi, l'amélioration de l'accès des petits riziculteurs aux technologies et aux intrants essentiels tels que l'eau, les semences, les engrais, le financement et les machines appropriées devrait être le vecteur directeur de la quête de l'atteinte des objectifs de la seconde phase.

La CARD a également adopté une approche R.I.C.E qui implique le renforcement de la **Résilience** au niveau de la production et de l'approvisionnement, la promotion de l'**Industrialisation** tout au long de la chaîne de valeur du riz, l'amélioration de la **Compétitivité** de la production rizicole locale et le renforcement de l'**Autonomisation (Empowerment)** de toutes ses parties prenantes, y compris les femmes et les jeunes tout au long de la chaîne de valeur du riz. La réunion a affirmé que l'approche R.I.C.E rendra durable les impacts du doublement de la production de riz en Afrique.

Les parties prenantes doivent donc aider les gouvernements africains à établir des priorités judicieuses et à fixer des objectifs réalistes pour augmenter la production de riz. Dans ce contexte, l'un des principaux livrables de l'initiative CARD est d'établir une Stratégie nationale de développement rizicole (SNDR) dans les pays membres. La SNDR définit non seulement les cibles et les approches, mais sert également de base pour les orientations politiques pour le développement de la chaîne de valeur du riz dans les pays membres de la CARD.

Pour appuyer d'avantage l'intégration du développement du secteur rizicole, la deuxième phase de la CARD soutient également les communautés économiques régionales (CER) dans la préparation et la mise en œuvre de la stratégie régionale de développement rizicole (SRDR) de sorte à générer des synergies dans les investissements et l'utilisation des ressources entre les pays membres.

L'AG8 a examiné les progrès accomplis dans (1) le développement et la mise en œuvre de la SNDR dans les pays membres et (2) le développement et la mise en œuvre de la SRDR dans l'espace CEDEAO et la région de la CAE. La réunion a également débattu de manière assez approfondie sur un nouveau cadre de « suivi et d'évaluation » de l'initiative CARD. De plus, durant l'AG8 il a été organisé deux tables rondes distinctes sur (a) les implications des SRDR et (b) les perspectives d'industrialisation de la chaîne de valeur du riz en ASS. Les résultats des discussions de ces différentes sessions sont résumés ci-dessous :

1. Progrès dans la préparation et la mise en œuvre de la Stratégie nationale de développement rizicole (SNDR) :

Avec l'intégration de 9 nouveaux pays dans le cadre de la deuxième phase, la CARD compte désormais 32 pays africains producteurs de riz. Depuis le lancement de la phase 2, les activités du CARD ont essentiellement été orientées vers la révision des SNDR des anciens pays membres de l'initiative qui avait expiré et l'élaboration des SNDR dans les nouveaux pays membres.

Malgré les impacts dévastateurs de la pandémie de COVID-19 sur la logistique et la réglementation lors de l'organisation de réunions en présentiel entre les membres du groupe de travail SNDR et les fonctionnaires du ministère dans les pays membres, la CARD a pu fournir avec succès une assistance technique dans la rédaction et la validation de la SNDR (souvent dénommée « second SNDR ou SNDR-II ») dans 16 pays membres. A cela s'ajoute le fait que dans 5 autres pays membres de l'initiative CARD la SNDR-II est en phase de finalisation car n'attendant que l'approbation des gouvernements. Parmi les 9 nouveaux pays, trois ont déjà élaboré leur SNDR, à savoir l'Angola, le Niger et le Soudan.

À travers leur SNDR-II, la plupart des pays membres de la CARD se sont fixés comme objectif **d'atteindre l'autosuffisance en riz**. Cette tendance reflète la pression croissante de l'importation du riz sur les gouvernements et l'importance croissante d'assurer la sécurité alimentaire en s'appuyant sur la riziculture.

Comme mentionné précédemment, dans plusieurs SNDR-II des pays membres de la CARD, il a été soulevé les défis liés à l'augmentation continue de la superficie rizicole et donc l'accent a été mis sur l'amélioration de la productivité en facilitant l'accès aux intrants et technologies appropriés.

Dans les pays membres où la SNDR-II a déjà été validée, les premières actions mettant en œuvre la SNDR-II ont été fait à travers des projets, en cours, promouvant la filière riz et/ou à travers de nouvelles allocations budgétaires du gouvernement et des partenaires au

développement orientée vers la distribution d'intrants (tels que les semences et les engrais).

2. Avancement de la préparation et de la mise en œuvre de la Stratégie régionale de développement rizicole (SRDR) :

La réunion a retenu que le but ultime des SRDR est de **contribuer à la rationalisation de la promotion des activités et de la commercialisation** le long de la chaîne de valeur du riz au sein d'une communauté économique régionale (CER) donnée. Compte tenu de l'importance du riz dans la sécurité alimentaire et le commerce, presque toutes les CER en Afrique ont exprimé leur intérêt à rejoindre la deuxième phase de la CARD en tant que membres du Comité Directeur (CD).

Il s'agit notamment de la Communauté de l'Afrique de l'Est (CAE), du Marché commun de l'Afrique orientale et australe (COMESA), de la Communauté économique des États de l'Afrique de l'Ouest (CEDEAO), de la Communauté économique des États de l'Afrique centrale (CEEAC) et de la Communauté de développement de l'Afrique australe (SADC). Alors que les CER telles que le COMESA, la CEEAC et la SADC n'ont pas encore commencé le processus de mise en place de leur SRDR ; La CEDEAO et l'EAC ont commencé à faire des progrès significatifs dans la préparation de leur SRDR.

Le cadre stratégique pour le développement de la chaîne de valeur du riz dans l'espace CEDEAO est matérialisé par le programme « Offensive du riz ». La CEDEAO vise à atteindre l'autosuffisance régionale en riziculture et a élaboré un plan d'action pour une période de cinq ans, 2020-2025. La réunion a noté qu'outre CARD, d'autres agences telles que la GIZ, la Fondation Gates, AfricaRice, la BM, la BID et d'autres partenaires sont également impliquées dans la mise en œuvre de la stratégie de la CEDEAO sur le développement du secteur rizicole.

La CEDEAO envisage d'institutionnaliser la mise en œuvre de sa stratégie à travers «l'Observatoire du riz de la CEDEAO (ORC) ». Installé au sein de la commission de la CEDEAO

à Abuja, Nigéria ; l'ORC coordonnera les investissements et proposera des recommandations politiques aux principaux décideurs. L'ORC sera régie par un conseil composé de partenaires de développement, d'institutions et de sections nationales. Les sections nationales aligneront leurs visions sur les objectifs de leur SNDR et garantiront les normes pour la mise en place d'une Plateforme du riz durable (PRD).

La CAE a commencé le processus de conception de sa SEDR en mettant d'abord en place une plate-forme régionale du riz de la CAE (PRRC) qui comprend des représentations des secteurs public et privé. La CARD a fourni une assistance technique aux membres de la plateforme pour analyser les forces, les faiblesses, les opportunités et les menaces pour le développement du secteur rizicole dans les pays membres et dans la région en général.

La CAE a l'intention de mettre l'accent sur l'amélioration de la productivité et sur celui du commerce régional grâce à une meilleure coordination de la recherche, des politiques et des investissements tout au long de la chaîne de valeur du riz. Grâce à un soutien technique et financier supplémentaire de la CARD et d'autres partenaires au développement, la stratégie de développement du riz de la CAE (SRDR/CAE) devrait être élaborée et validée d'ici 2022.

3. Cadre du Suivi & Evaluation

Bien que CARD ait pu atteindre son objectif global de doubler la production de riz dans sa première phase ; l'une des principales leçons tirées de son exercice d'évaluation des performances était l'absence d'un ensemble clair d'indicateurs qui pourraient aider à suivre les progrès de la mise en œuvre de la SNDR aux niveaux national et régional.

En concertation avec les membres du comité directeur et les membres du groupe de travail SNDR de ses pays membres, le Secrétariat de la CARD a élaboré et présenté un nouveau cadre de S&E au niveau de l'initiative tant sur le plan régional que national. Il se compose d'un ensemble d'indicateurs commun pour suivre les progrès globaux de la CARD à trois niveaux. Il s'agit : (1) la production totale de paddy, (2) la superficie cultivée en riz, (3) le

rendement moyen de tous les écosystèmes. A cela s'ajoute, (4) le taux d'autosuffisance en riz.

De plus, un ensemble distinct de deux indicateurs sous les quatre composantes (R, I, C et E) est inclus pour suivre les progrès de la mise en œuvre de la SNDR au niveau des pays et de la SRDR. Il s'agit notamment de (R-1) superficie irriguée, (R-2) quantité de semences de variétés de riz résilient produites, (I-1) capacité de transformation industrielle, (I-2) niveau de mécanisation de la production de riz, (C-1) part de riz local sur les marchés traditionnels, (C-2) quantité de semences de variétés à haut rendement produites, (E-1) accessibilité des petits exploitants aux services financiers, et (E-2) accessibilité des petits exploitants à la formation et aux services techniques.

Le Secrétariat de la CARD a également présenté un plan opérationnel pour le suivi des indicateurs au niveau des pays et cumulativement aux niveaux régional et continental. Le plan s'appuiera sur la collecte d'une part de données secondaires auprès de la FAO et des bureaux nationaux des statistiques et des ministères de tutelle, et d'autre part sur la collecte de données primaires en engageant des enquêteurs (le cas échéant) pour établir des situations de référence et suivre les cibles de chaque indicateur.

Sur la base d'une réunion d'examen annuelle au niveau des pays, les membres du groupe de travail évalueront les progrès réalisés dans le cadre du S&E et alimenteront les données validées sur le site Web de la CARD pour un partage plus large. Le Secrétariat de la CARD a demandé des ressources supplémentaires aux membres du CD et à d'autres parties prenantes pour le financement des actions liées au suivi et à l'évaluation.

La réunion a exprimé certaines préoccupations concernant la disponibilité des données primaires, les méthodologies, l'appui technique et financier pour la collecte des données. La réunion a également soulevé quelques réserves sur la fiabilité des indicateurs relatifs à la « part du riz local » et de la « capacité de transformation industrielle » et a demandé au Secrétariat de la CARD de les réexaminer avant de les finaliser. Dans l'ensemble, la réunion a

apprécié les efforts déployés par le Secrétariat de la CARD et a approuvé le nouveau cadre de S&E de la CARD.

4. Tables rondes

4a) Stratégie régionale de développement rizicole

Compte tenu de l'insuffisance de la production locale de riz, les blocs économiques régionaux en Afrique sont confrontés à des défis pour régler le commerce du riz tant à l'intérieur qu'à l'extérieur de leur région. L'un des objectifs de la deuxième phase de la CARD est de contribuer à la rationalisation et au développement de synergies entre les activités de promotion de la chaîne de valeur du riz dans les pays membres de la CARD au sein des communautés économiques régionales (CER). De ce point de vue, la CARD fournit une assistance technique et financière pour l'élaboration et la mise en œuvre d'une feuille de route conforme à la vision globale des CER sur l'intégration des économies et des marchés nationaux.

Un groupe de panélistes a discuté sur les progrès et l'importance du développement et de la mise en œuvre des SRDR dans le but de doubler la production de riz en Afrique. Les discussions ont conclu que (1) les SRDR devraient aider les pays membres à créer des synergies sur le développement de la chaîne de valeur du riz, et ainsi aider à atteindre les objectifs fixés dans le cadre de leurs SNDR, (2) des réformes conduisant à une augmentation des mouvements de capitaux (investissements publics et privés) et de technologies (y compris les semences, les machines) peuvent aider à l'intégration de la des actions « de développement et de commercialisation du riz » entre les pays membres au sein des blocs économiques régionaux et le reste de l'Afrique, et (3) CARD et d'autres partenaires de développement devraient aider les CER qui n'ont pas encore élaboré leur SRDR à le faire en 2022-2023, à travers une assistance technique et financière.

La réunion a affirmé que l'engagement des CER dans le développement et la mise en œuvre du SRDR ouvrira de nouvelles perspectives dans la production de riz, les investissements, le commerce et les politiques en Afrique.

4b) Promouvoir l'industrialisation tout au long de la chaîne de valeur du riz

L'industrialisation est un élément important de l'approche R.I.C.E de CARD. Cela implique l'engagement des entreprises rurales et urbaines (petites, moyennes et grandes) dans la production, la transformation, la création de valeur ajoutée et la commercialisation du riz produit localement dans les pays membres de la CARD. Une des thématiques retenues pour être discutées au niveau des tables rondes de l'AG8 a été de voir la manière dont l'industrialisation pourrait aider à transformer le secteur du riz en Afrique.

Les panélistes ont conclu que (1) l'industrialisation impliquerait une amélioration de la compétitivité du riz produit localement grâce à une productivité plus élevée, une amélioration de la qualité, la création d'emplois et une transformation socio-économique plus large, (2) à une échelle d'économies inférieure (micro-économie) (production, agrégation et transformation), les investissements privés et les mécanismes de financement insuffisants pour le secteur privé agissent comme des goulots d'étranglement majeurs pour l'industrialisation, (3) ces faiblesses pourraient être corrigées par la volonté politique, la modernisation des infrastructures, les incitations, les technologies améliorant la productivité, le renforcement des compétences et (4) une intégration holistique des acteurs le long de la chaîne de valeur de tous les systèmes alimentaires et d'autres secteurs économiques rendront l'industrialisation plus efficace, résiliente, inclusive et durable.

5. Autres activités de la CARD

En plus de fournir une assistance technique dans l'élaboration et la mise en œuvre des SNDR dans les pays membres et des SRDR, le Secrétariat de la CARD a organisé avec succès un webinaire sur les impacts de COVID-19 sur le développement et la compétitivité de la chaîne de valeur du riz le 25 février 2021. Le webinaire a été ouvert par S.E. Mr le Ministre Gaoussou Touré, Ministre de la Promotion du Riz en Côte d'Ivoire en présence d'environ 250 participants.

En partenariat avec la Recherche sur les Politiques Agricoles en Afrique (RPAA/APRA), le

Secrétariat de la CARD a engagé les membres du groupe de travail SNDR d'Afrique de l'Est à la Conférence sur le riz en Afrique de l'Est 2021. La conférence a permis aux membres du groupe de discuter et de partager leurs expériences sur les défis et les opportunités émergentes dans la filière riz, le développement du secteur et les efforts qui seront nécessaires pour assurer une production nationale adéquate pour répondre à la demande toujours croissante de riz.

La CARD s'est également associée à l'IRRI et a engagé les groupes de travail SNDR des pays membres dans un dialogue indépendant dans le cadre du Sommet des Nations Unies sur les systèmes alimentaires (UNFSS). Le dialogue a réuni un éventail de parties prenantes à travers le système alimentaire (producteurs, consommateurs, décideurs politiques et autres acteurs de la chaîne de valeur riz) pour répondre aux défis de la construction d'une chaîne de valeur rizicole durable dans un contexte post-COVID 19.

Perspectives :

La CARD améliorera la coordination des activités de développement tout au long de la chaîne de valeur du riz dans tous les pays membres en s'appuyant sur les membres du Comité Directeur de la CARD et d'autres partenaires de développement au niveau national. La CARD fournira une assistance technique aux membres du groupe de travail dans les pays où la SNDR n'est pas encore élaborée et validée. Dans les pays où la NRDS-II est déjà validée, la CARD aidera le groupe de travail à identifier les lacunes dans le financement et à élaborer des projets bancables, dont l'exécution conduira à la mise en œuvre concrète de la NRDS-II au niveau national.

Au niveau régional, la CARD travaillera en étroite collaboration avec le Secrétariat de l'ORC afin de développer des projets, d'établir des partenariats et de mobiliser des ressources pour le plan d'action régional de la CEDEAO. La CARD apportera une assistance technique au Secrétariat de la CAE dans la préparation et la validation de la Stratégie régionale de développement rizicole de l'Afrique de l'Est (SRDR/AE). Après validation, la CARD soutiendra la Plateforme rizicole d'Afrique de l'Est dans l'élaboration de projet pour la mise en œuvre de

l'SRDR/AE. Avec un soutien financier supplémentaire des membres du CD et d'autres partenaires au développement, la CARD appuiera le COMESA, la CEEAC et la SADC dans la préparation d'une feuille de route pour le développement de la filière dans leurs régions respectives.

La CARD révisera le nouveau cadre de S&E sur la base des suggestions faites lors de la réunion. En engageant les membres du groupe de travail SNDR dans chaque pays membre et région, d'établir les situations de référence et les cibles pour les indicateurs (globaux et R.I.C.E.), conformément aux objectifs des SNDR et des SRDR respectivement. Si nécessaire, des enquêteurs seront engagés pour établir les situations de référence et suivre la progression à des intervalles périodiques. La CARD organisera également des réunions d'examen annuelles dans les pays membres pour faire le point sur les progrès de la mise en œuvre à travers le cadre de S&E. Les résultats seront partagés avec les parties prenantes afin de prendre des décisions éclairées pour orienter et soutenir la mise en œuvre des SNDR dans les pays membre.

La réunion s'est engagée à renforcer les partenariats entre les gouvernements africains, le secteur privé, les membres du Comité directeur, les partenaires de la collaboration Sud-Sud, les blocs économiques régionaux et d'autres partenaires et institutions de développement en vue d'atteindre l'objectif de la CARD de doubler la production de riz en Afrique subsaharienne.